

Attestation de loyer



A remplir par le propriétaire, le bailleur, la famille d'accueil	Art. D542.17 et R 831.11 du code de la Sécurité sociale Arrêté du 22 août 1986
Nom et prénom ou raison sociale (du propriétaire, bailleur ou mandataire, de la famille d'accueil):	
Adresse:	
N° de téléphone : L L L L L	
·	
N° SIRET :	
certifie sur l'honneur que M. ou Mme (nom et prénom) : et N	Л. ou Mme (nom et prénom):
est (sont) locataire(s) en titre depuis le L L du logement situ	é (adresse complète)
■ S'agit-il d'une chambre (pièce unique sans WC) ? ☐ oui ☐ non	
■ Surface réelle du logement (en mètres carrés) : m²	
■ S'agit-il d'une colocation (sauf concubinage) ? □ oui □ non. Si oui nombre	e de colocataires (y compris le demandeur)
■ Montant mensuel du loyer (payé par le locataire ou le colocataire pour un mois complet)	
- Mois d'entrée dans les lieux, précisez ce mois :	
Loyer sans les charges : € Montant des charges : € Si n	neublé : montant charges comprises €
Montant total du loyer en cas de colocation : €	
- Mois de juillet, précisez l'année :	
Loyer sans les charges : € Montant des charges : € Si n	neublé : montant charges comprises €
■ Votre locataire (ou colocataire) est-il à jour dans le règlement de ses loyers?	oui non
■ S'il n'est pas à jour dans le règlement de ses loyers, mois du dernier loyer acqui	tté :
■ S'agit-il d'une sous-location ? □ oui □ non. Si oui s'agit-il d'une sous-locat	ion :
ans une famille d'accueil par une association	autre (préciser) :
■ S'agit-il d'un hôtel ou d'une pension de famille : ☐ oui ☐ non	
■ Si le logement est conventionné	
• code bailleur • code agence	
code programme code locataire code locataire	
n° de convention	
signée le Lul Lul Crenouvelée le Lul Lul C	
■ S'il s'agit d'un logement pour lequel l'allocation de logement est versée au	itomatiquement au bailleur
• code bailleur - code agence - code agence	•
• code locataire	
■ Dans les autres cas, souhaitez-vous recevoir directement l'aide au logement ?	(A compléter uniquement si vous remplissez ce document pour
la première fois) Oui Onon (Si oui n'oubliez pas de remplir la demande de verseme.	
■ Le logement répond-il aux caractéristiques de décence énumérées ci-dessous :	
Principales caractéristiques de décence que le logement doit respecter (décret 2002-120 du 30 janvi	
 Le logement ne doit pas avoir fait l'objet d'un arrêté d'insalubrité ou de péril; la toiture, les murs, les peintures, les plafonds, les planchers, les installations électriques et de gaz ne pré 	ésentent pas de risques manifestes pour la santé et la
sécurité physique des locataires ; • l'éclairage et la ventilation sont suffisants et sans danger ;	7. 4.
• il y a au moins un coin cuisine avec un point d'eau potable froide et chaude ;	t, avec douche ou baignoire et WC, gement ; r, soit un volume habitable d'au moins de 20 m³.
I'installation de chauffage est suffisante et sans danger ; I'installation sanitaire :	- -
- s'il s'agit d'un logement de plus d'une pièce, l'installation sanitaire est complète et intérieure au logemen	t, avec douche ou baignoire et WC,
 si le logement ne comporte qu'une seule pièce, il y a au moins des WC qui peuvent être extérieurs au logement comporte une pièce principale ayant soit une surface d'au moins 9 m² pour 2,20 m de hauteu 	r, soit un volume habitable d'au moins de 20 m ³ .
	ture - cachet oriétaire ou du bailleur ou famille d'accueil)
ALe L L L L L L L L L L L L L L L L	inetaire ou uu pailleur ou lattiille d'accuell)

Vous avez l'obligation de signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration.

La Caf/MSA vérifie l'exactitude des déclarations (Article L. 114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 583-3, L. 831-7 du code de la Sécurité sociale et L. 351-12 du code de la Construction et de l'habitation - sans préjudice des sanctions pénales encourues, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités). La loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

Emplacement réservé à la Caf

Date demande : 25 août 2025 MOHAMMED GUERCHAOUI

COMMUN klass771 MAT 7698389 K PAGE 1/2 IDX X 5002503 W 771 -







Attestation de résidence en foyer

	stionnaire de l'établissemer établissement :					
N° de téléphone :						
N° de fax : L				<u> </u>		
N° SIRET :						
Nature	foyer de jeunes travailleurs		lleurs migrants	résidence sociale		
de l'établissement	maison de retraite		-	centre de soins longue durée		
	L EHPAD		" /			
	résidence universitaire non C d'une chambre d'u	Crous ∟ résidend une chambre réha		s ce cas s'agit-il : créé après réhabilitation		
Je soussigné(e) M./Mr	ne		(représentant de l'établissement)		
certifie que le demand	eur (nom et prénom) :					
est présent dans mon	établissement depuis le L L					
et supporte une dépen	se de logement depuis le L					
Surface du logement (en mètres carrés) : \(\bigcup \bigcup m^2 \) Nombre de personnes résidant dans ce logement \(\bigcup \)						
■ S'il s'agit d'un foyer	■ S'il s'agit d'un foyer non conventionné : montant de la redevance pour un mois complet €					
■ S'il s'agit d'un foyer	conventionné (hors résidences u	niversitaires):				
N° de la convention						
Signée ou renouvelée	e le 📖 📖 📖	Equivalence	e de loyer et de charges loc	atives€		
	evance complète					
Pour les foyers de je	unes travailleurs et les résidence	s sociales conven	tionnées : 🔲 neuf ou avec	travaux sans travaux		
■ S'il s'agit d'un foyer	conventionné ou d'une résidence	universitaire Cro	ıs			
• code bailleur		• code ag				
 code program 	ıme 🔛 🔛	• code lo	cataire			
■ Dans les autres ca	s , souhaitez-vous recevoir direct			ent si vous remplissez ce document pour		
la première fois)	☐ oui ☐ non (Si oui n'oubliez pas					
	ler à la Caf ou à la MSA tout dép	art définitif et tout	e inoccupation dépassant 4	4 mois		
Α	le L L_					
			Signature et cachet			
			(nom et qualité du signataire)			
La Caf/MSA vérifie l'exactitud (Articles L. 114-9 - dépôt de L. 351-12 du code de la Cons La loi 78-17 du 06/01/1978 n	plainte de la Caisse pouvant aboutir à : tra struction et de l'habitation - sans préjudice	ode de la Sécurité socia avail d'intérêt général, a des sanctions pénales ers et aux libertés s'app	le). La loi punit quiconque se rend mende ou peine de prison, L. 583- encourues, L. 114-17 du code de la lique aux réponses faites sur ce fo	coupable de fraude ou de fausse déclaration 3, L. 831-7 du code de la Sécurité sociale et I Sécurité sociale - prononcé de pénalités). Inmulaire. Elle garantit un droit d'accès et de		
Demande de ve	rsement direct de l'aide	au bailleur ou a	u gestionnaire			
S'il le souhaite, l'alloca			_	gestionnaire. Dans ce cas elle est		
Pour faire cette de	emande, le logement (hors foyer) doit i	répondre aux caracté	ristiques de la décence (décret	2002-120 du 30 janvier 2002).		
	onnaire désigné ci-dessous dem tement (Joindre un relevé d'ident			ent de son locataire ou du résident		
A	le 📖 🗀					
			Signature - cachet			
			(du bailleur ou famille d'accueil ou gest	ionnaire de l'établissement)		

Emplacement réservé à la Caf

Date demande : 25 août 2025 MOHAMMED GUERCHAOUI

COMMUN klass771 MAT 7698389 K -PAGE 2/2 IDX X 5002503 W 771 -

